






Majeure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-2-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en littérature comparée
TYPE	Diplôme
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Livia Monnet 514 343-6340
rodica-livia.monnet@umontreal.ca

Vero Rajaonarivony, TGDE 514 343-6111, poste 1340
vero.rajaonarivony@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Étudiez les fondements en littérature comparée.

Acquérez diverses connaissances sur une variété de cultures par une approche interdisciplinaire.

Combinée à une mineure en lettres ou en sciences humaines, la majeure en littérature comparée vous donne accès tant au marché du travail qu'à des études de maîtrise en littérature comparée.

Objectifs

Le programme a comme objectif principal la spécialisation dans la discipline dans son état actuel. Cette formation comporte plusieurs volets : la maîtrise des bases de la discipline, une ouverture systématique à d'autres cultures, y compris non occidentales, la capacité de réfléchir de façon cohérente et systématique à des problèmes particuliers et d'apporter des réponses basées sur la recherche autonome, et une ouverture interdisciplinaire pour mieux rendre compte de certains phénomènes complexes qui ne peuvent être cernés de façon adéquate à travers un strict cloisonnement disciplinaire. Les diplômés du programme auront ainsi une excellente connaissance des développements actuels de notre discipline en Europe et en Amérique du Nord, et posséderont les outils essentiels à la poursuite des études supérieures au Canada aussi bien qu'à l'étranger.

Forces

- Des laboratoires permettant d'apprendre 13 langues dans un environnement technologique hautement spécialisé.
- Des conférences et tables rondes sur des sujets qui vous intéressent.
- La possibilité de poursuivre vos études à l'étranger pour 1 trimestre ou même 1 an.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

■ CRITIQUE LITTÉRAIRE

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} novembre 2022

Structure du programme (1-140-2-0)

Version 03 (A17)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S			

Bloc 70B Comparaisons littéraires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0S
LCO 1050	Discours épique	3.0J S	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0S
LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0J	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0S

Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J			

Bloc 70D Ouverture aux autres disciplines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0S	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
HNU 1000	Humanités numériques : théories	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
HNU 2000	Humanités numériques : technologies	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

Bloc 70E Aires culturelles

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CIN 1107	Cinéma nationaux et transnationaux	3.0J	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J

Bloc 70F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

En plus des cours énumérés dans le présent bloc, les étudiants peuvent choisir parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'Université de Montréal : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>.

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Histoire de l'art	Mineure	30 crédits	1-170-4-0	Jour
Littérature comparée	Mineure	30 crédits	1-140-4-0	Jour
Études cinématographiques	Mineure	30 crédits	1-171-4-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant peut substituer aux cours du bloc 70 F des cours de langue avancés. La Faculté recommande à l'étudiant qui ne maîtrise que deux langues d'utiliser les six crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en littérature comparée. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.